

PAS DE POLITIQUE.

L'OUVRIER

L'UTILE A L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIERES.

PÈRE L'ÉGOÛNE, Rédacteur-en-Chef.

MONTREAL, 26 AVRIL 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouvera dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ÉTENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "PÈRE L'ÉGOÛNE," No. 31 rue St. Jacques, Montréal.

OUVRIERS LISEZ CECI!!!

Notre journal a été fondé spécialement pour les ouvriers.

C'est l'intérêt que nous portons à la classe ouvrière qui nous a décidé à leur donner un organe.

Pour rendre notre œuvre plus utile encore, nous allons adopter, à l'avenir, un système qui, nous en sommes persuadés, satisfera davantage la classe dont nous nous occupons. A l'avenir, chaque ouvrier qui, par suite d'une circonstance quelconque, deviendra sans emploi, trouvera dans les colonnes de notre journal tout l'encouragement dont il aura besoin pour lui procurer de l'ouvrage. Il n'aura qu'à venir lui-même à notre bureau, donner son nom, sa condition, son adresse, et nous lui donnerons gratis la place requise dans "L'Ouvrier" pour se recommander auprès des différentes maisons d'industrie de Montréal. Qu'il soit bien entendu cependant que nous ne nous adressons qu'aux ouvriers, c'est-à-dire à ceux qui peuvent travailler dans les usines, les ateliers et dans les manufactures.

Le vif intérêt que nous portons à cette classe importante de notre société nous dicte d'inviter les sociétés de St. Vincent à nous donner l'adresse de ceux des ouvriers qui souffrent faute de travail et qu'elles assistent.

Si le nombre en était trop considérable pour que cette adresse pût être publiée dans une colonne de notre journal consacrée à cette fin, nous l'indiquerions à ceux qui ont besoin d'ouvriers et qui s'adresseront à nous.

Ainsi, il est bien compris désormais : que les ouvriers sans emploi qui désirent de l'ouvrage viennent à notre bureau et nous nous efforcerons, soit par l'influence du journal, ou bien encore par nos relations avec les principales maisons d'industrie, à les placer au plus tôt. C'est un avantage immense pour les ouvriers dont ils devront profiter.

Nous invitons cordialement les propriétaires d'usines ou de fabriques quelconques, à nous mettre au courant du nombre d'ouvriers dont ils requièrent les services.

Catéchisme social et politique.

(Suite)

Une nation, c'est une réunion d'hommes ayant généralement le même langage, la même religion, les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, les mêmes institutions et les mêmes lois. Plus les membres de cette nation sont étroitement attachés à ces éléments de nationalité, plus elle est fortement constituée.

La patrie, c'est le territoire où la nation s'implante par conquête ou par héritage, ensemble ses institutions, et qu'elle a pour mission de transmettre à ses descendants.

Le patriotisme, c'est l'amour de cette patrie qu'inspire le désir de la servir, de la faire prospérer, de la faire respecter.

La liberté peut-être entendue en trois sens. C'est d'abord la puissance de choisir et alors elle s'appelle le *libre arbitre*, qui distingue l'homme des bêtes et des machines et qui rend capable de mériter et de démeriter, de faire le bien et de faire le mal.

Dans le second sens, la liberté est le libre arbitre, non plus seulement en puissance, mais en acte ; ce n'est plus seulement la faculté de choisir, c'est le choix effectué.

Selon que ce choix a ou n'a pas d'effets extérieurs, selon qu'il reste au fond de la volonté ou qu'il se manifeste au dehors par un acte sensible, la liberté est *intérieure* ou *extérieure*.

Les hommes ne peuvent rien sur l'essence de notre liberté intérieure, pas plus que sur notre libre arbitre. Personne ne peut empêcher de préférer intérieurement le bien au mal, le mal au bien ; de croire ou de ne pas croire certaines vérités ; d'aimer mon prochain ou de le haïr ; en un mot, de penser et de vouloir à ma guise.

La loi de Dieu oblige la conscience, atteint la volonté, mais cette obligation toute spirituelle ne lèse en rien la puissance radicale de choisir.

Quant à l'exercice extérieure de notre liberté, qui a toujours lieu au milieu des innombrables créatures qui nous entourent, il nous constitue dans un état de liberté qui peut varier à l'infini.

Prise dans ce sens essentiellement relatif, la liberté est le pouvoir de développer extérieurement l'exercice du libre arbitre, relativement à ce qui nous entoure.

Ce n'est plus la liberté considérée dans sa racine et dans son essence ; c'est la liberté contemplée par le dehors et dans les conditions extérieures où les sympathies ou les oppositions des créatures viennent modifier son développement légitime. C'est plutôt la condition extérieure et accidentelle de la liberté que la liberté elle-même.

Ainsi, plus je trouve au dehors de facilité à faire ce que je veux, plus je suis *libre* ; plus ma liberté personnelle rencontre d'obstacles au dehors, moins je suis *libre*.

Ces obstacles viennent surtout des concessions mutuelles qu'exigent nécessairement mes rapports avec tous ceux qui m'entourent. Sur la terre, ma liberté extérieure est ainsi toujours plus ou moins restreinte, et par conséquent plus ou moins imparfaite.

Considérée sous les trois aspects, la liberté est bonne en elle-même. L'abus que nous pouvons en faire s'appelle *licence*. A l'usage légitime doit seul être donné le beau nom de liberté.

C'est la *fin dernière* d'un être raisonnable, individuel ou collectif qui détermine, en fait de liberté et l'usage légitime et l'abus toujours coupable. Et comme la fin de l'homme, de la famille, de la société civile ou religieuse, et en général, de toutes les créatures, est l'accomplissement de la volonté de Dieu, la *liberté*, c'est la puissance de faire tout ce qui n'est pas contraire aux devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers soi-même. Dans l'état de société où nous vivons les lois doivent réformer ce qui est mal et quelquefois restreindre ce qui ne l'est pas pour le bien de la communauté. Ces défenses ou ces restrictions doivent toujours être inspirées par ce grand commandement : *Aimez Dieu par dessus tout et le prochain comme vous-même.*

Quand une loi est contraire à ce précepte, elle n'est pas bonne.

(A la semaine prochaine)

L'ÉGOÛNE.

L'OUVRIER A ATHÈNES ET A ROME

Un des grands obstacles au progrès de l'industrie vient de ce que l'ouvrier n'apprécie pas assez l'importance de son métier. Se croyant dans une classe tout-à-fait inférieure il ne sent pas toujours le besoin de faire respecter son art en se respectant lui-même. C'est une grave erreur que nous nous efforçons de faire disparaître.

Il est intéressant d'étudier, chez deux grands peuples de l'antiquité, les Grecs et les Romains, les progrès des arts et le rôle de l'ouvrier.

Chez les Grecs, tous les arts étaient le chemin de la fortune et de la gloire ; dans toutes les villes grecques d'Europe et d'Asie, Sparte exceptée, les premiers citoyens avaient des ateliers et exerçaient des métiers.

Je ne l'ignore pas, des esclaves nombreux y étaient employés, mais ils n'étaient pas pour les Grecs un objet de mépris comme ils l'étaient pour les Romains : s'ils en portaient le nom, ils avaient encore leur place au soleil de la liberté ; toujours les arts mécaniques furent la gloire des Républiques grecques et la force de l'Etat ; aussi le véritable législateur d'Athènes, Solon, pouvait-il écrire dans ses lois :

"*Tout étranger, qui viendra se fixer à Athènes avec sa famille pour établir un métier ou une fabrique, sera dès cet instant élevé à la dignité de citoyen.*"

Tant qu'Athènes sut ainsi ennoblir à ses propres yeux l'artisan, celui-ci ne refusa pas son concours au génie, et l'histoire avec ses monuments est là pour nous montrer la Grèce florissante et sans rivale dans les arts ; aujourd'hui encore, ne sommes-nous pas obligés de demander à ses ouvriers d'autrefois des modèles, des leçons et des règles ? Athènes eût toujours conservé la palme de la science et des merveilleuses entreprises si elle eût toujours soutenu et encouragé le travail de l'ouvrier.

Mais ce que je tiens surtout à faire remarquer, c'est que l'ouvrier demeurait fidèle à la ville qui lui avait si généreusement octroyé le droit de cité et ne se laissait pas séduire par les avantageuses promesses des autres nations.

Et pourquoi ? C'est que l'artisan n'était pas un esclave qui vend son travail ; il avait là une famille ; l'atelier était sa maison. L'artiste, le créateur de l'idée, se faisait son patron, c'est-à-dire son avocat, son père et son soutien.

Lorsque la Grèce se montra moins jalouse de protéger l'ouvrier, celui-ci abandonna sa patrie ; les ateliers se fermèrent, et les arts, faute de bras, s'acheminèrent rapidement vers une honteuse décadence ; le génie semblait sommeiller : il ne se réveilla plus.

L'histoire de la Grèce est celle de toutes les grandes cités, de toutes les nations. Que dis-je ? l'histoire de tous les ateliers où s'enfantent et s'exécutent des chefs-d'œuvre.

Si vous attirez à vous l'ouvrier intelligent et honnête, sachez le garder, le retenir près de vous. Ne vous contentez pas de le payer comme un mercenaire, relevez à ses yeux sa noble profession.

Quand Pierre le Grand se faisait ouvrier et allait à Saardam pour apprendre à construire un vaisseau, il faisait certainement plus pour la prospérité de son pays que s'il avait conquis des provinces sur les champs de bataille. Les conquêtes à main armée appellent une revanche : vainqueurs aujourd'hui, vous serez les vaincus demain. Les conquêtes de la science, elles, subsistent toujours, car les arts sont